

22 AVRIL 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGPA solidaire des intermédiaires d'assurance

Si l'économie française est durablement déstabilisée par la crise sanitaire actuelle, les intermédiaires d'assurance pourront être directement impactés. CGPA, leur assureur en matière de responsabilité civile professionnelle, prend l'initiative d'aider les agents généraux et courtiers qui sont ou seront en difficulté, à hauteur de 1 million d'euros.

CGPA est le spécialiste de la responsabilité civile professionnelle des intermédiaires d'assurance. A ce titre, CGPA n'est aujourd'hui pas directement concernée par les menaces pesant sur l'activité future des agents généraux et des courtiers français. Cependant, CGPA depuis toujours, est à l'écoute de ses clients et a construit une relation étroite et confiante avec les intermédiaires et leurs syndicats professionnels. La meilleure preuve de cette proximité s'illustre dans la gouvernance de CGPA dont le conseil d'administration est exclusivement composé d'agents généraux et de courtiers. Ainsi, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'aider le monde de l'intermédiation: « Nous voulons manifester notre solidarité envers une profession potentiellement fragilisée par la baisse de l'activité économique. Les agents généraux et les courtiers jouent un rôle indispensable vis-à-vis des entreprises et des particuliers ; ils doivent être soutenus pour continuer à assurer un service de proximité et de qualité, financièrement et le cas échéant en matière de protection de leur santé et de celle de leurs collaborateurs. » précise Xavier Bataille, Président de CGPA.

Cette aide ne sera pas directement distribuée par CGPA mais mise à la disposition des deux principaux syndicats professionnels, AGEA et Planète CSCA qui décideront chacun des modalités de distribution de ces fonds. Ce dispositif garantit une affectation ciblée des montants, et marque la qualité des relations existantes entre les syndicats professionnels, leurs adhérents et CGPA.



CGPA est l'assureur leader de la Responsabilité Civile Professionnelle des Intermédiaires en Assurance et en Finance et de leur garantie financière. Ses principaux clients sont les agents généraux et les courtiers. L'expertise de CGPA permet de les accompagner au quotidien et intervenir à leurs côtés en cas de difficulté ou de sinistre. CGPA les entoure pour "vivre leur profession avec assurance".